



Le CGIAR impliqué dans l'accaparement des terres au niveau mondial

Par [Global Research](#)

Thème: [Pauvreté et inégalités sociales](#)

Mondialisation.ca, 08 octobre 2009

[Grain](#) 8 octobre 2009

Il était quasiment inévitable que les instances internationales de la recherche agricole se retrouvent dans la mêlée actuelle aux côtés des gouvernements et des investisseurs privés qui cherchent des terres pour assurer une production alimentaire à l'étranger. Après tout, voilà où arrive en ce moment une bonne partie de l'argent affecté à la « sécurité alimentaire » : une foule de nouveaux projets destinés à acquérir et mettre en exploitation d'immenses étendues de terres pour une production agricole à l'étranger. GRAIN a identifié plus d'une centaine de transactions de ce type, la plupart d'entre elles déclenchées par les crises alimentaire et financière de la fin de l'année dernière.(1)

Six mois plus tard, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) a estimé que, effectivement, 15 à 20 millions d'hectares, essentiellement en Afrique et en Asie, ont récemment été loués, achetés ou font l'objet de négociations pour une production alimentaire destinée à d'autres pays.(2) La Banque mondiale a entrepris sur cette question une grande étude, qui bénéficie de l'appui de la Banque puisqu'elle encourage le développement de la privatisation et des agro-industries au Sud, et qui devrait être finalisée d'ici la fin de cette année.(3) L'accaparement des terres est même devenu cette année un sujet récurrent dans la plupart des débats officiels sur les politiques de sécurité alimentaire dans les plus hautes instances politiques, que ce soit la réunion des dirigeants du G8, l'Union africaine ou l'Assemblée générale des Nations Unies.

Des dizaines de milliards de dollars ont été mobilisés jusqu'à présent, sur le papier pour la plus grande partie, pour transformer ces transactions sur les terres en nouvelles plantations productives.(4) C'est de l'argent frais qui se répand par ci par là dans un monde en proie à une famine croissante. Il n'est pas douteux, donc, que les instituts de recherche qui développent de nouveaux types de semences, de machines agricoles ou de technologies d'irrigation dans le cadre de missions humanitaires, vont vouloir une part du gâteau. Mais peuvent-ils se le permettre ? L'IFPRI, l'une des 16 structures de recherche financées par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) de la Banque mondiale, a fait bruyamment savoir en avril dernier qu'il redoutait que ces opérations d'accaparement de terres puissent se retourner contre leurs protagonistes et qu'il essayait de promouvoir un certain nombre de principes qui en feraient des accords « gagnant-gagnant ». Toutefois, l'encre de cet appel à la prudence n'était pas encore sèche que l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), un centre du même groupement, commençait déjà à s'aventurer dans les eaux troubles de l'accaparement des terres.

L'IRRI entre dans la mêlée



Le Dr Abdelbagi Ismail, de l'IRRI, Ahmed Al-Sadhan du ministère saoudien du Commerce et de l'Industrie, et Bob Zeigler, Directeur général de l'IRRI

Un document interne, récemment mis en ligne sur le site web de l'IRRI, révèle que l'Institut a conseillé l'Arabie saoudite dans le contexte de sa stratégie d'acquisition de terres agricoles à l'étranger pour sa propre production alimentaire. Cette information apparaît dans le compte rendu d'une réunion de mars 2009 à Riyad entre le Dr Robert Zeigler, le directeur général de l'IRRI, et des représentants officiels du gouvernement et du secteur privé saoudiens. L'IRRI, dont le siège est aux Philippines, est souvent considéré comme le premier institut de recherche rizicole du monde. L'Arabie saoudite est le troisième importateur mondial de riz, et une bonne partie de ses projets agricoles à l'étranger gravitent autour de cette céréale de base. Pour les Saoudiens, les enjeux sont considérables. La facture des importations alimentaires du pays devrait atteindre 15 milliards de dollars cette année, en hausse de 25 % par rapport à 2008.(5)

Les notes sur ces discussions, prises par l'IRRI et initialement mises en ligne sur son site web, révèlent que l'IRRI a rencontré et conseillé le gouvernement d'Arabie saoudite et des sociétés saoudiennes sur les pays où investir pour produire du riz. Elles indiquent également que les deux parties ont travaillé sur une proposition visant à formaliser le rôle de l'IRRI dans le développement et la mise en œuvre des projets du royaume saoudien en matière de riziculture à l'étranger.

Le 7 mars 2009, Zeigler et deux autres représentants de l'IRRI ont rencontré le Dr Ahmed Al-Sadhan, le directeur général de l'Office national des stratégies industrielles au sein du Ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que des représentants de certaines des principales sociétés impliquées dans les efforts coordonnés de l'Arabie saoudite pour assurer une production alimentaire à l'étranger, notamment la Tabuk Agricultural Development Company (TADCO).

Cette réunion faisait suite à la visite d'une délégation saoudienne de représentants du gouvernement et d'hommes d'affaires au siège de l'IRRI, aux Philippines. À l'occasion du voyage en Arabie saoudite, la délégation de l'IRRI a également rendu visite à la Banque islamique de développement et à deux sociétés impliquées dans la planification de l'externalisation de la production de riz, l'Olayan Financing Company et Foras International.

Les notes précisent clairement que, au cours de cette visite en Arabie saoudite, l'IRRI a conseillé des représentants officiels saoudiens sur des investissements dans la riziculture à l'étranger.

« Le conseil de Bob [Zeigler] a été d'investir dans des pays à faible densité de population et qui ont des bonnes ressources et un climat propice à la production rizicole. Parmi les pays potentiels mentionnés au cours de la réunion figuraient l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte. Bob a également ajouté la Tanzanie, le Mozambique, le Mali et le Sud du Brésil », selon les notes de la réunion dans les bureaux du Dr Ahmed M. Al-Sadha.

L'IRRI, néanmoins, nie avoir fourni un conseil à un quelconque gouvernement sur des acquisitions à l'étranger de terres destinées à la production alimentaire. « L'IRRI n'intervient dans aucun projet d'acquisition de terres pour la production de riz, et ne fournit aucun conseil sur l'acquisition de terres : ceci ne fait pas partie de la mission de l'IRRI », déclare

l'institution dans la réponse prudemment formulée qu'elle a apportée à la demande d'éclaircissements de GRAIN.

Pourtant, au cours de cette même réunion à Riyad, les deux parties ont discuté d'un rôle officiel pour l'IRRI dans le cadre du plan de sécurité alimentaire du gouvernement saoudien, ce qui a conduit l'IRRI à fournir des « recommandations » pour l'élaboration d'un « cadre pour ce qui doit être fait en termes de besoins de recherche, pays ciblés et assistance nécessaire, etc. »

« Sur la base de cette discussion, la réunion a proposé que l'IRRI soumette d'ici fin mars une ébauche de projet sur 5 ans. Cette ébauche de projet devrait faire apparaître les domaines de recherche qui nécessitent une assistance supplémentaire de l'IRRI et sont pertinents pour l'initiative saoudienne à l'étranger, un budget approximatif et des directives pour des investissements dans la production rizicole à l'étranger » relève l'IRRI dans ses notes. Il y a aussi eu des discussions entre les deux parties sur le rôle que pourrait jouer le Centre africain du riz (WARDA), un autre centre du CGIAR, basé à Cotonou.

Dans sa lettre à GRAIN, l'IRRI reconnaît avoir soumis à l'Arabie saoudite des « notes conceptuelles pour des propositions de recherche » mais précise qu' « aucun accord n'a été conclu avec le Royaume d'Arabie saoudite et [qu']aucun projet n'est actuellement financé par ce pays. »

Foras a informé l'IRRI de son acquisition de 500 000 ha de terres agricoles au Sénégal et de 200 000 ha de terres agricoles au Mali pour la production de riz.

Le « modèle Foras »

Une grande partie de la visite de R. Zeigler en Arabie saoudite a été consacrée à des réunions avec des représentants de sociétés agro-industrielles chargées de la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement saoudien pour la production alimentaire à l'étranger. L'IRRI a notamment rencontré TADCO, une société activement impliquée dans l'installation d'exploitations agricoles hors du pays.⁽⁶⁾ Entre autres projets, TADCO participe à un consortium saoudien qui investit actuellement 40 millions de dollars dans l'acquisition de plus de 200 000 ha de terres agricoles à l'étranger pour la riziculture et d'autres cultures vivrières.



Ahmad Mohamed Ali Al-Madani, président du groupe IDB rencontre le directeur général de l'IRRI, Bob Zeigler. Source: IRRI

L'IRRI a également eu une réunion avec Foras International Investment Company, une autre entreprise qu'il avait déjà rencontrée à une autre occasion aux Philippines. Selon le compte rendu de la réunion établi par l'IRRI, Foras a informé le centre du CGIAR de son achat de 500 000 ha de terres agricoles au Sénégal et de 200 000 ha de terres agricoles au Mali pour la production de riz. Les représentants de l'IRRI ont alors conseillé Foras sur son projet et discuté de la participation de l'IRRI. Les représentants de Foras et les gouvernements concernés n'ont pas encore à ce jour reconnu publiquement ce transfert de terres, qui aurait évidemment des répercussions politiques dans les pays concernés.

L'IRRI a confirmé à GRAIN que les deux parties ont signé un protocole d'accord en décembre 2008 qui « formalise de façon générale les relations entre IRRI et Foras et indique que les

deux organisations rechercheront des opportunités de collaboration de recherche avantageuses pour chacune. »

Foras est une filiale récemment créée de la Chambre islamique du commerce et de l'industrie, financée par la Banque islamique de développement, le gouvernement saoudien et des investisseurs privés. Sa mission est de développer les investissements dans les pays islamiques et elle joue un rôle particulièrement actif dans le soutien aux objectifs des pays du Golfe en matière de production de denrées alimentaires à l'étranger. Reuters a récemment rapporté que Foras gère un projet, intitulé « 7x7 », qui, sur une période de sept ans, prévoit la production de 7 millions de tonnes de riz sur 700 000 hectares de terres, principalement au Sénégal et au Mali. La Mauritanie, l'Ouganda, le Soudan et le Niger ont été évoqués parmi les pays ciblés.(7) Foras a commencé un projet pilote dans une exploitation rizicole de 2 000 ha en Mauritanie en 2008, supervisé par une équipe de consultants de l'université thaïlandaise de Kasetsart.

Dans son compte rendu des discussions avec la Banque islamique de développement, l'IRRI note que le « modèle Foras » offre de « bonnes opportunités » de collaboration avec l'IRRI.

Au cours des discussions de l'IRRI avec la Banque islamique de développement, il a été indiqué que le « modèle Foras » offrait de « bonnes opportunités » de collaboration avec l'IRRI.

Ce soi-disant « modèle Foras » semble aller de pair avec l'acquisition massive de terres de rizières dans des pays africains, la réhabilitation de systèmes d'irrigation existants et une agriculture mécanisée à grande échelle, principalement pour une exportation vers les pays du Golfe. Une dépêche Reuters du 3 août 2009 rapporte que des représentants de Foras ont seulement déclaré qu'ils « cherchaient » des terres dans trois ou quatre pays, et ont refusé de préciser le type de titre de propriété qui serait acquis pour ces terres.

Les notes de l'IRRI sur sa réunion avec Foras, néanmoins, indiquent que Foras a déjà acheté des centaines de milliers d'hectares de terres.

« Le projet a déjà permis l'acquisition de 200 000 ha au Mali, 500 000 ha au Sénégal et 10 000 acres au Soudan, et toutes ces terres seront aménagées pour la production de riz », indiquent les notes.

Dans une réponse à GRAIN, Foras a confirmé avoir déjà acheté des terres sur les rives de rivières importantes au Mali et au Sénégal pour son projet de riziculture.

Les notes de l'IRRI révèlent également que l'Institut a fourni des conseils aux représentants de Foras sur les types de riz qui devraient être utilisés et les pays où l'entreprise devrait investir pour la production rizicole. La réunion a aussi été l'occasion de discuter de la « nécessité d'une communication et d'une couverture médiatique énergiques pour assurer une bonne compréhension de la mission du projet », « la nécessité de créer une unité de recherche pour évaluer et sélectionner des variétés adaptées à ces conditions en utilisant le matériel végétal mis au point à l'IRRI et à WARDA », et « la nécessité d'un soutien de l'IRRI (et de WARDA) pour assurer le succès de cette vaste entreprise. »

L'IRRI, toutefois, affirme qu'il n'a reçu aucun financement de Foras et ne lui a fourni que les informations générales qu'il fournirait à n'importe qui. La réponse de l'IRRI à la demande de clarification de GRAIN précise : « Nous faisons des suggestions d'ordre général sur les

variétés adaptées ou les meilleures pratiques de gestion et les problèmes socioéconomiques et environnementaux à prendre en compte. »

Des agriculteurs expulsés

Même si elle n'est pas surprenante, la participation de l'IRRI au projet très controversé du Royaume saoudien d'externalisation de sa production alimentaire est très dérangeante, tout particulièrement compte tenu du rôle privilégié de l'IRRI dans la définition des programmes de recherche et développement pour les politiques agricoles dans beaucoup des pays qui sont la cible de l'Arabie saoudite dans ses efforts d'acquisition de terres agricoles. Elle révèle un autre conflit d'intérêt pour une institution déjà enlisée dans les controverses du fait de ses liens étroits avec des sociétés semencières multinationales, comme Monsanto et Syngenta. Et elle est embarrassante pour le CGIAR, qui pourrait donner l'impression de jouer une stratégie de « bon flic - mauvais flic » dans la situation actuelle d'accaparement des terres qui, après tout, représente la mobilisation d'un financement nouveau non négligeable en réponse à la crise alimentaire mondiale.

La Coalition paysanne d'Asie a déjà réagi à l'annonce de la participation de l'IRRI à l'initiative saoudienne et a accusé avec colère l'Institut d'expulser des riziculteurs dans la mesure où ces projets leur volent leurs terres(8) De son côté, en Afrique, la Confédération nationale des organisations paysannes du Mali, qui fait partie du mouvement paysan international Via Campesina, est engagée dans une lutte difficile contre un projet similaire, dans le cadre duquel un fonds souverain libyen est en train de prendre possession de 100 000 ha dans la zone Office du Niger pour cultiver du riz.(9) Au niveau régional, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a également protesté vivement contre les accaparements de terres par des étrangers dans la région.(10) Il est grand temps que les gouvernements, les sociétés et les agences impliquées dans ces transactions à un titre ou un autre, commencent à écouter.

Lectures complémentaires

La version intégrale des notes de la visite de l'IRRI en Arabie saoudite a été retirée du site web de l'IRRI à la suite de la demande d'informations complémentaires de la part de GRAIN le 27 août 2009 : <http://beta.irri.org/news/bulletin/2009.14/PDFs/DG%20in%20KSA%20March%207-8.pdf>. (Maintenant disponible)

Dans la mesure où elles étaient en accès public, GRAIN les met actuellement à disposition (en anglais) : http://www.grain.org/articles_files/DG-in-KSA-March-7-8.pdf

Les réponses de l'IRRI à nos questions sur ce sujet (en anglais) : http://www.grain.org/articles_files/irri-2009-responses.pdf

Une vidéo du projet de riziculture de Foras en Mauritanie, évalué par une équipe de l'Université de Kasetsart, peut être visionné sur : <http://www.youtube.com/watch?v=4rG9sHGysZc>.

GRAIN tient à jour une page de ressources sur l'accaparement des terres, avec des liens vers des documents, des sites web, diverses initiatives et d'autres documents :

<http://www.grain.org/landgrab/>

On peut trouver des informations quotidiennes sur l'évolution de l'accaparement des terres et la résistance que les populations lui opposent sur <http://www.farmlandgrab.org>. Le site offre un service hebdomadaire de messages électroniques auquel vous pouvez vous inscrire.

Références

1 GRAIN, « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière », rapport, octobre 2008 : <http://www.grain.org/briefings/?id=212>. Disponible en anglais, français, espagnol, arabe et bahasa indonesia.

2 Joachim von Braun and Ruth Suseela Meinzen-Dick, « 'Land grabbing' by foreign investors in developing countries : Risks and opportunities », IFPRI Policy Brief 13, International Food Policy Research Institute, Washington DC, avril 2009 : <http://www.ifpri.org/publication/land-grabbing-foreign-investors-developing-countries>

3 Voir Klaus Deininger, « Land grabbing : International community responses », présentation à la réunion d'experts du DPRN le 8 juillet 2009 à Utrecht, http://www.landcoalition.org/cpl-blog/wp-content/uploads/wb_policy_utrecht2.pdf, ainsi qu'un webcast d'un séminaire antérieur de la Banque mondiale sur « Large scale investments in land : Déjà vu or new development opportunity ? », Washington DC, 2 mars 2009 sur mms://wbmswebcast1.worldbank.org/ARD/10680250/ARD_Week_3.wmv

4 En avril 2009, l'IFPRI a évalué la somme à 20-30 milliards de dollars. De nombreuses transactions, cependant, ne figuraient pas dans l'étude de l'IFPRI et d'autres ont été engagées depuis sa publication. Beaucoup des fonds du secteur privé consacrés aux investissements dans les terres agricoles étaient également absents. Même si nous ne pouvons pas donner un chiffre précis, GRAIN estime que le montant est maintenant plus proche des 100 milliards de dollars.

5 Orient Planet, « Saudi Arabia's food and agro imports to grow some 25 per cent during Q4 of 2009 », communiqué de presse, 30 août 2009. <http://www.zawya.com/story.cfm/sidZAWYA20090830075138>

6 Voir <http://farmlandgrab.org/cat/tadco> pour plus d'informations sur TADCO.

7_Souhail Karam, « Saudi-based partners launch Africa rice farming plan », Reuters, 3 August 2009 : <http://farmlandgrab.org/6636> (une traduction en français est également disponible)

8_Voir le site web de l'APC : <http://www.asianpeasant.org/>

9_Lamine Coulibaly et Boaventura Monjane, « La Libye s'accapare des terres rizicoles maliennes », Via Campesina, 18 août 2009 : <http://viacampesinaafrica.blogspot.com/2009/08/la-libye-saccapare-des-terres-rizicoles.html>. [Traductions en anglais et en espagnol bientôt en ligne sur <http://www.viacampesina.org/>.]

10_PANA, « Le ROPPA opposée à la vente massive des terres agricoles en Afrique », 1er juin

2009 : <http://farmlandgrab.org/3785>.

La source originale de cet article est [Grain](#)
Copyright © [Global Research](#), [Grain](#), 2009

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca